RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

SCRUTIN DE BALLOTTAGE

du 25 Novembre 1962

Circonscription de PRIVAS

Mes Chers Compatriotes,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier de la confiance que vous venez de me témoigner hier par ce premier scrutin.

Le groupement des candidats ardéchois (Indépendants et M.R.P.) ayant obtenu 14.667 voix est le seul bloc capable de barrer la route au communisme.

Tous de pure souche ardéchoise, attachés comme vous à la terre de nos ancêtres : ouvriers, agriculteurs, artisans ou commerçants, nous connaissons à fond toutes vos difficultés, nous les vivons avec vous, approfondissant chaque jour davantage les problèmes que vous nous posez. Etant d'ailleurs des élus locaux de longue date, qui, mieux que nous, peut essayer de les résoudre ?

Pensez-vous qu'un candidat, occasionnellement parmi vous, saura vous comprendre et vous aider davantage ?

Ardéchoises, Ardéchois, je compte sur votre bon sens traditionnel pour me donner, en ce vote décisif du 25 Novembre, le droit de continuer à défendre vos intérêts légitimes, dans l'unique souci de légiférer et de travailler à l'Assemblée Nationale, au-dessus de toute querelle de parti, espérant arriver progressivement à ce climat de concorde et d'union indispensable à un travail fécond.

VIVE L'ARDÈCHE !

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

VIVE LA FRANCE !

Pour une République plus HUMAINE et SOCIALE



André CHAREYRE

Maître-Mécanicien,
Député sortant,
Conseiller Général — Maire de Chomérac,

Candidat Indépendant d'Union Sociale et Rurale
et de défense des intérêts économiques.

Le Suppléant :

Prosper MOUNIER

Exploitant Agricole — Pensionné de Guerre,
Conseiller Général de St-Martin-de-Valamas.

IMP. LUCIEN VOLLE - PRIVAS